



Bienvenue sur le Webinaire
Partir en vacances
avec son enfant en situation de handicap avec le Réseau Passerelles

Lundi 26/01 à 12h

**Merci de patienter,
le Webinaire va démarrer dans quelques instants...**

Comme les autres, les parents ayant un enfant en situation de handicap aspirent à partir en vacances, en famille !

Fondé en 2010, le Réseau Passerelles s'est donné pour but de **promouvoir, faciliter et développer le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap.**

*« Parce que les vacances, c'est essentiel **aussi** pour les familles ayant un enfant en situation de handicap »*



C'est pourquoi, depuis plus de 10 ans,
le Réseau Passerelles organise des **séjours familiaux de répit**



proposant un **logement adapté**
aux besoins de la famille



avec mise à disposition
de **matériel adapté**



au sein de **lieux de
vacances ordinaires**



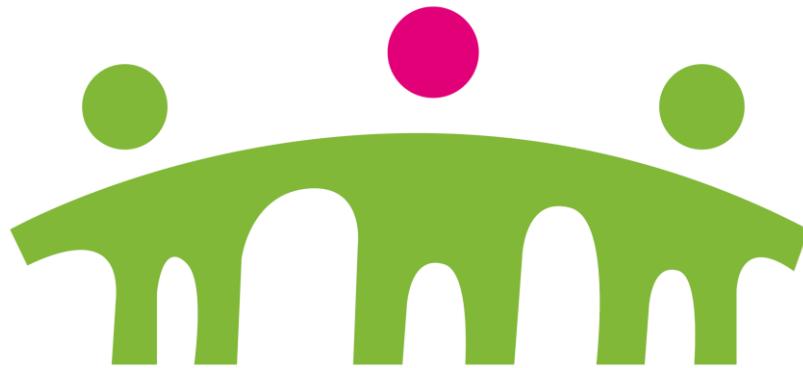
avec, sur place,
une **équipe professionnelle**



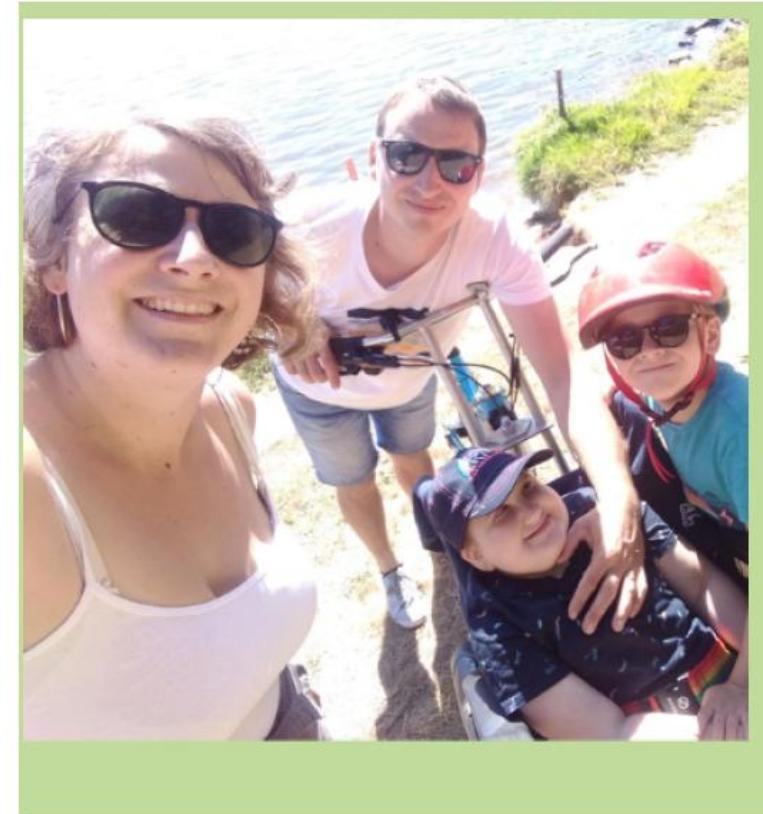
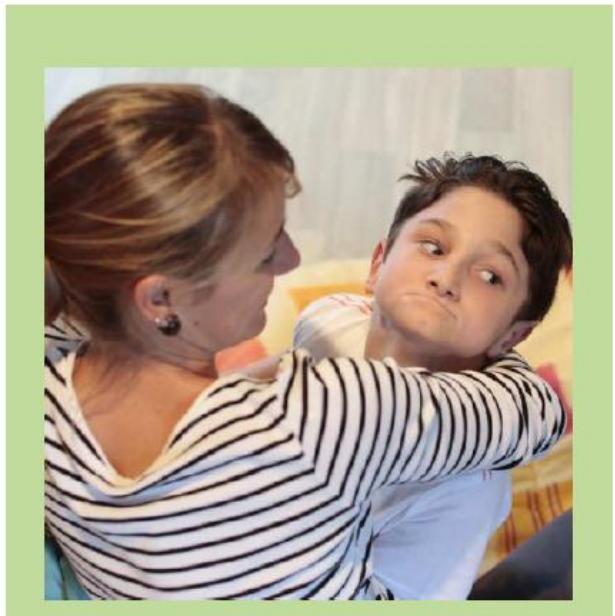
pour **prendre en charge en
journée** les enfants
handicapés et leur fratrie



et favoriser un vrai **temps de
répit** pour les parents



RESEAU PASSERELLES
GRANDIR ENSEMBLE



Mandat de gestion par l'association :



depuis le 4/10/2023

Accompagnement “collectif”

ou

Accompagnement “individuel”

Minimum 3 professionnel.le.s pour prendre en charge 4 enfants, en **club enfants**, jusqu'à **36 heures par semaine**



Minimum 1 professionnel.le pour prendre en charge 1 enfant, individuellement, “à la carte”*



* **Durée et organisation : selon le tarif horaire du/des professionnel.le.s, les besoins de la famille et/ou ses fonds personnels mobilisables**

Plus de 60 destinations

au sein de campings et villages de vacances ordinaires



*La plupart de nos destinations sont agréées VACAF,
favorisant une accessibilité financière au plus grand nombre*

La saison 2026

Ouverture des réservations en priorité pour les séjours de printemps puis séjours d'été au cours du mois de février

Publication des destinations au maximum une semaine avant l'ouverture

Pensez à compléter une **pré-demande 2026 et à réserver dès que possible :**

plus le temps passe, moins il y a de choix

Nos destinations « Chalets du Soleil »

9 destinations disposant de logements de type « Chalets du Soleil » spécialement conçus pour les familles ayant un enfant polyhandicapé ou en situation de grande dépendance.



Le Club Enfants Passerelles



Sur chaque séjour, le Réseau Passerelles propose aux familles d'accueillir et de **prendre en charge leur enfant en situation de handicap, par une équipe professionnelle**, au sein du Club Enfants Passerelles



Le Club Enfants Passerelles

Nous disposons **d'un espace spécialement aménagé** pour l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap.



Le Club Enfants Passerelles

Nous accueillons **4 enfants en situation de handicap par semaine, avec une équipe de 3 professionnels** présents sur l'ensemble des temps d'ouverture du Club Passerelles

Sur 9 destinations, nous avons une présence infirmière



Le Club Enfants Passerelles

Le Club Enfants Passerelles propose jusqu'à **36 heures d'accueil par semaine** avec trois journées continues et prise en charge des enfants sur le temps du repas de midi.



Le Club Enfants Passerelles

Accueil des fratries

Nous proposons aux familles une journée d'accueil des fratries, le mardi ou le jeudi (accueil limité à 4 enfants)

Soirée de garde des enfants

Nous proposons aux familles une soirée de garde de leurs enfants au sein de leur hébergement, le mardi ou le jeudi.



Sur votre espace personnel :



Avec hébergement

OU



Sans hébergement



Accompagnement collectif

SEJOURS INDIVIDUALISES AVEC HEBERGEMENT

**Nous proposons grâce au soutien de la FNHPA
des séjours avec un accompagnement
individualisé au sein de plus petits campings
sans club enfant**

Un séjour individualisé avec hébergement c'est quoi ?

- Vous ne savez pas où partir en vacances et vous souhaitez un accompagnement individualisé ?
- Réservez depuis votre espace personnel Passerelles, une semaine de « séjour à la carte »
- L'équipe du Réseau Passerelles se charge de trouver une personne sur place qui pourra accompagner votre enfant sur des jours et horaires définies en amont avec vous et l'accompagnateur



Camping les hortensias à Loctudy



Sur votre espace personnel :



Avec hébergement



Accompagnement individuel

SEJOURS INDIVIDUALISES SANS HEBERGEMENT

Les « séjours à la carte »



Sur votre espace personnel :



Un séjour à la carte c'est quoi ?

- Vous choisissez le **lieu de vacances de votre choix** (camping, airbnb, maison familiale) partout en France.
- Vous réservez sur la **plateforme de réservation, depuis votre espace personnel Passerelles**, une semaine de « séjour à la carte »
- L'équipe du Réseau Passerelles se charge de trouver une personne sur place qui pourra accompagner votre enfant sur des jours et horaires définies en amont avec vous et l'accompagnateur

Le coût des séjours

Locations hébergements

Coût variable selon les destinations et le type d'hébergement, de 378 € à 2839 € la semaine (avant aides CAF ou VACAF)

Aide VACAF AVF applicable sur la majorité des séjours proposés par le Réseau Passerelles

Forfait « surcoût Accueil Handicap

Coût réel moyen à charge de l'association 2026
2.597 €

Pour une prise en charge non renforcée / une semaine

Participation forfaitaire demandée = 2.000 €
Pour une prise en charge non renforcée / semaine

Qui prend en charge : **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou Groupes de Protection Sociale (GPS) partenaires** (modalités variables selon les dpts/caisses)

Vous ne dépendez d'aucun partenaire : vous devez avancer le montant forfaitaire

Frais annexes

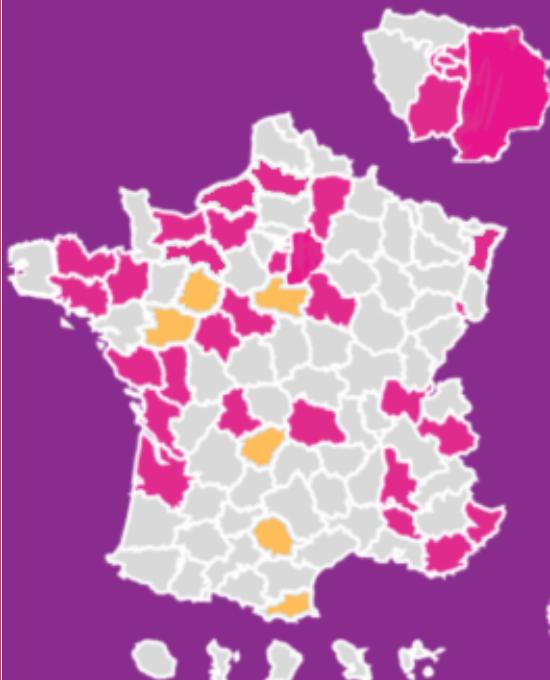
Cotisation annuelle à l'association :
15 € par an

Frais de dossier :
75 € par réservation

Assurance Annulation fortement conseillée

Les partenariats 2026 :

38 Caisses d'Allocations Familiales



Nouvelles Caf partenaires 2026

Ain (01) Bas-Rhin (67)
Aisne (02) Seine et Marne (77)
Alpes Maritimes (06) Savoie (73)
Bouches du Rhône (13) Paris (75)
Calvados (14) Seine Maritime (76)
Charente Maritime (17) Deux-Sèvres (79)
Corrèze (19) Somme (80)
Côtes d'Armor (22) Tarn (81)
Drôme (26) Var (83)
Eure (27) Vaucluse (84)
Gironde (33) Vendée (85)
Ille-et-Vilaine (35) Haute-Vienne (87)
Indre-et-Loire (37) Yonne (89)
Loiret (45) Territoire de Belfort (90)
Loiret (45) Essonne (91)
Maine et Loire (49) Hauts de Seine (92)
Morbihan (56) Seine Saint Denis (93)
Orne (61) Val de Marne (94)
Puy-de-Dôme (63)
Pyrénées orientales (66)

6 Groupes de Protection Sociale (GPS)



Audiens

B2i
GROUPE
Retraite Provence

KLESIA

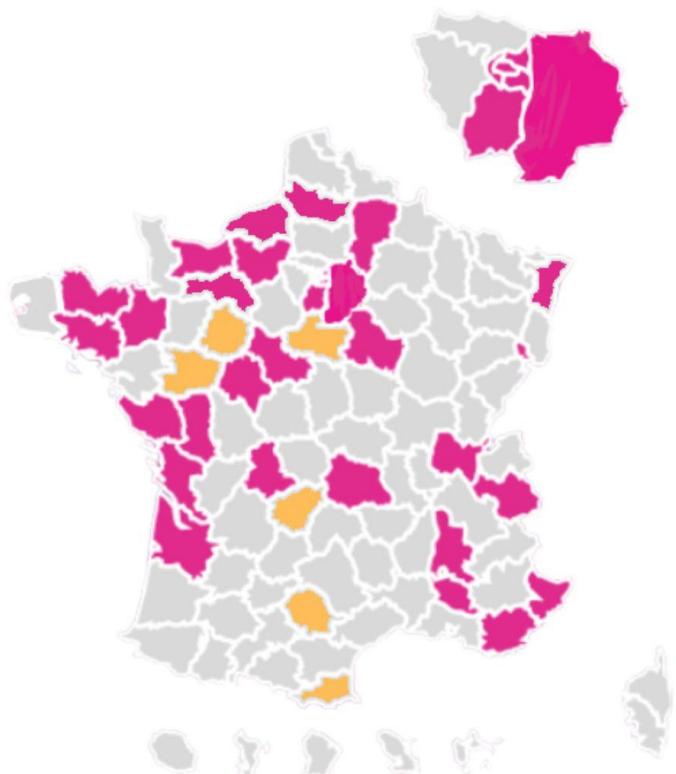
malakoff
humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Autres soutiens nationaux



Partenariats CAF 2026 en cours de conventionnement : aides disponibles à l'ouverture des réservations ou en cours d'année

Les aides des Caisse d'Allocations Familiales (CAF) partenaires



CONDITIONS

- Enfants de moins de 20 ans**
- Avec un plan de compensation du handicap** à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) ouvrant droit à l'AEEH
 - 👉 quelques exceptions selon les départements (AJPP etc.)

PREFINANCEMENT

Prise en charge des surcouts handicap des séjours en **première intention**
Le Réseau Passerelles assure l'**avance du financement prévu**

5 Groupes de Protection Sociale partenaires (GPS) sur aide individuelle

5 GPS "Aides individuelles"



AG2R LA MONDIALE



CONDITIONS

- Un plan de compensation du handicap** à la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)
- Adresser une **demande de financement (dossier) complète**

PREFINANCEMENT

Par le Réseau Passerelles

- Après les aides des CAF partenaires** : en complément ou si un 2^{ème} surcout n'est pas pris en charge par la CAF
 - Sauf pour B2V**
 - Si accord de prise en charge par le GPS**
- En cas de refus de prise en charge** : vous pourrez bénéficier d'une aide ANCV en cas de QF CAF < 1200 €, ou encore essayer de faire appel à d'autres aides non-partenaires, par vos propres moyens, ou enfin, prendre le surcout à votre charge

Mais comme d'habitude nous ferons en sorte que ce soit le plus simple possible pour vous !

Parcours dossiers GPS 2026

(Si la prise en charge du surcoût dépend d'un Groupe de Protection Social -GPS- partenaire du Réseau Passerelles)



APRÈS LE TRAITEMENT DE VOTRE PREDEMANDE

- Nom du GPS partenaire et montant du surcout pris en charge dans votre espace personnel = à titre indicatif
- Pas d'instruction financière ni d'accord définitif possible à cette étape
- En cas de réservation : préfinancement par le Réseau Passerelles, en attente de l'étape suivante

AVANT VOTRE DEPART

- Pièces demandées pour constituer un dossier (si besoin)
- Transmissions au GPS
- Instruction par le GPS
- Demande de compléments si besoin
- Accord ou refus

APRÈS VOTRE SEJOUR

- En cas de refus : le surcout reste à votre charge
- Si accord : le Réseau Passerelles demande le paiements des aides qu'il a préfinancées
- Vous pouvez recevoir un courrier du GPS vous indiquant le versement à l'association

5 Groupes de Protection Sociale

Audiens
KLESIA

malakoff
humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE


Groupe AGRICA


AG2R LA MONDIALE

Mais comme d'habitude nous ferons en sorte que ce soit le plus simple possible pour vous !



1



2



3



**APRÈS LE TRAITEMENT DE VOTRE
PREDEMANDE**

- Dans votre espace personnel : B2V et montant du surcout pris en charge = 0 €**
- En cas de réservation : vous devez préfinancer le surcoût, par vos propres moyens, en attente des étapes suivantes**

AVANT VOTRE DEPART

- Nous vous informons des pièces à demander pour constituer un dossier**
- Vous êtes en contact direct avec B2V**
- Instruction par B2V / Demande de compléments si besoin**
- Accord ou refus**

APRÈS VOTRE SEJOUR

Si accord : B2V vous rembourse l'aide que vous avez préfinancée sur présentation d'une facture acquittée, téléchargeable depuis votre espace personnel.

En cas de refus : le surcout reste à votre charge

**Parcours GPS
partenaire
B2V**

b2v
G R O U P E
Retraite Prévoyance

Comment partir en séjour familial avec le Réseau Passerelles ?

Comment partir en séjour familial avec le Réseau Passerelles ?

Le Réseau Passerelles est accessible principalement (plus facilement) aux familles :

- bénéficiaires de l'AEEH
- ayant un ou plusieurs enfants en situation de handicap, âgé(s) entre 3 et 20 ans.

Allocataires de l'une de nos CAF et/ou de l'une de nos Groupes Protection Sociale (GPS) et/ou avec des fonds propres permettant de prendre en charge le forfait de surcoût accueil handicap

Au-delà de 20 ans, hors AEEH, les CAF ne financent pas le forfait de surcoût accueil handicap



Identifier ma Caisse de Retraite : <https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/public/dopli>

Etape 1

Créer son espace personnel Passerelles



Sur la page d'accueil du site internet du Réseau Passerelles, cliquer sur le bouton « Je crée mon espace personnel »

➤ Vous souhaitez créer un espace personnel dans l'application du Réseau Passerelles ?

Cliquez sur le lien ci-dessous pour compléter le formulaire de 1er contact

[Je crée mon Espace Personnel Passerelles](#)

Remarque : si vous avez déjà un espace personnel, vous y accédez via le lien en haut à droite de cette page : « Mon Espace personnel »

Etape 2

Remplir le formulaire de pré-demande 2026



Accueil / Mon espace Passerelles - Réseau Passerelles

BIENVENUE SUR LE RÉSEAU PASSERELLES

VOTRE PROCHAIN SÉJOUR MES INFORMATIONS MES DOCUMENTS ANCIENS SÉJOURS CONVERSATION SUIVIS EMAILS

Bonjour Florence,

Voici les informations pour votre prochaine réservation :

Si vous souhaitez réserver un séjour familial de répit avec le Réseau Passerelles pour l'été 2023, **remplissez dès maintenant le formulaire de pré-demande.**

Attention : cette année, nous avons regroupé tous les éléments dont nous avons besoin dans un seul formulaire afin de gagner du temps dans le traitement de votre demande et notamment des aides financières. Aussi, avant de remplir le formulaire de pré-demande, nous vous invitons à vous munir des documents suivants, qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Votre attestation de quotient familial CAF à télécharger sur le site Caf.fr
- La notification de vos droits AEEH de la Mdph
- Votre dernier avis d'imposition
- Vos justificatifs de revenus (bulletin de salaire, décompte versement allocation chômage ou Rsa...)

JE REMPLIS LE FORMULAIRE DE PRÉ-Demande >

Se connecter à son espace Personnel et cliquer sur « Je remplis le formulaire de pré-demande 2026 »

Etape 3

Visualiser son espace personnel à jour

Une fois votre dossier 2026 mis à jour, vous pouvez visualiser, sur votre espace personnel

- vos aides financières
- vos paramètres de réservation

VOTRE PROCHAIN SÉJOUR MODALITÉS DE SÉJOUR MES INFORMATIONS MES DOCUMENTS ANCIENS SÉJOURS CONVERSATION EMAILS

Bonjour

Voici vos aides financières des partenaires du Réseau Passerelles :

Sur l'hébergement (*si hébergement réservé sur notre plateforme*)

Type d'aide VACAF	AVF
Montant d'aide	Vous disposez d'une aide CAF 94 de 65% du prix de votre hébergement , plafonnée à 500 €

Pour la prise en charge du surcoût accueil handicap

Préfinancement Surcoût Accueil Handicap *	Enveloppes d'aides possibles : (<i>Estimation non contractuelle, les montants d'aides peuvent changer en fonction de votre réservation</i>) - Votre CAF 94 : 1 550 € maximum par enfant (enveloppe totale limitée à 20 familles) - Groupe de protection sociale parent 1 AUTRE REGIME : 0€ - Groupe de protection sociale parent 2 LOURMEL : 0€
--	--

**Les aides de 2 Groupes de Protection Sociale différents (GPS) ne peuvent pas se cumuler et les aides GPS complètent les aides CAF si existantes dans votre département (CAF + GPS est possible mais pas GPS X + GPS Y)*

Vos paramétrages de réservation (*à partir de vos besoins exprimés dans le formulaire de pré-demande*)

Hébergement PMR:	NON
Lit médicalisé dans la chambre enfant:	NON
Autres besoins: (Vérifier la disponibilité du matériel sur le descriptif du séjour.)	
Présence infirmière sur le Club Enfant Passerelles:	NON
Besoin d'encadrement éducatif renforcé:	NON

JE PAYE MA COTISATION ANNUELLE > **Voir les destinations** >

 Votre référent (*Coordonnées de votre coordinatrice*)

 Prendre un RDV en ligne (*accès à l'agenda de votre coordinatrice en 1 clic*)

Zoom sur les aides financières :

2 types d'aides se distinguent sur l'accueil de votre espace personnel :

- **Les aides financières sur l'hébergement**, si vous réservez au sein de notre offre locative :

⇒ Les aides VACAF interviennent en fonction des données de l'application VACAF (nous ne vous demanderons aucun document)

⇒ Les aides des quelques CAF supplémentaires ou complémentaires à VACAF apparaissent également ici, sous conditions

- **Les aides financières pour la prise en charge du surcout accueil handicap :**

⇒ Par les CAF : prioritairement, pour une semaine, et pour un accueil jusqu'à 2 enfants si besoin, sauf rares exceptions

⇒ Par les GPS : si la CAF intervient déjà = en complément du montant ou pour une seconde semaine, sinon, pour une semaine et un accueil jusqu'à 2 enfants si besoin.  Il est impossible de solliciter 2 GPS différents pour un même séjour

+ AIDES CAF
complémentaires si
éligibilité
CAF 33, 63, 73, 79,
87, 89, 91, sous
conditions

Sur l'hébergement (si hébergement réservé sur notre plateforme)

Type d'aide VACAF	AVF
Montant d'aide	Vous disposez d'une aide CAF 94 de 65% du prix de votre hébergement , plafonnée à 500 €

Pour la prise en charge du surcoût accueil handicap

Préfinancement Surcoût Accueil Handicap *	Enveloppes d'aides possibles : (Estimation non contractuelle, les montants d'aides peuvent changer en fonction de votre réservation) - Votre CAF 94 : 1 550 € maximum par enfant (enveloppe totale limitée à 20 familles) - Groupe de protection sociale parent 1 AUTRE REGIME : 0€ - Groupe de protection sociale parent 2 LOURMEL : 0€
--	---

* Les aides de 2 Groupes de Protection Sociale différents (GPS) ne peuvent pas se cumuler et les aides GPS complètent les aides CAF si existantes dans votre département
(CAF + GPS est possible mais pas GPS X + GPS Y)

Etape 4

Réservez votre séjour !

Veuillez sélectionner l'hébergement



Avec hébergement

Sans hébergement

Vous avez accès à toutes les destinations où le Réseau Passerelles a pré réservé un hébergement auprès de ses partenaires locatifs (campings, villages vacances etc)

Veuillez sélectionner l'accompagnement



Accompagnement collectif

Accompagnement individuel

Vous pourrez faire profiter à votre enfant en situation de handicap d'un accueil collectif jusqu'à 35h par semaine proposé par une équipe professionnelle et qualifiée soigneusement choisie par le Réseau Passerelles. Jusqu'à 4 enfants en situation de handicap pourront être accueillis dans notre espace dédié, avec un taux d'encadrement allant de 3 adultes pour 4 enfants à 2 adultes pour 1 enfant. L'accueil et l'accompagnement sera adapté aux besoins spécifiques de votre enfant (présence d'infirmière, matériel médical ...). En plus, une soirée de babysitting vous sera proposée dans la semaine, et les fratries pourront bénéficier de l'accueil jusqu'à 20h par semaine, selon les disponibilités.

Etape 4

4 scénarios possibles > quels choix faire ?

Vous souhaitez

1/ Un hébergement + un accueil en Club Passerelles :



Avec hébergement



Accompagnement collectif

3/ Un hébergement + un accompagnement individualisé



Avec hébergement



Accompagnement individuel

2/ Un accueil en club Passerelles (sans hébergement) :



Sans hébergement



Accompagnement collectif

4/ Un accompagnement individualisé (sans hébergement)



Sans hébergement



Accompagnement individuel

Etape 4

Réservez votre séjour !

> Choisir la date et le logement disponible et cliquer sur « Je réserve »

Camping l'ile aux oiseaux*** [> Accéder à la fiche](#) Agréé VACAF



Les Sables d'Olonne (Côte Vendéenne) 5 SEMAINES - du samedi 17 juillet 2021 au samedi 21 août 2021

	S29 - 2021 17 juil. - 24 juil.	S30 - 2021 24 juil. - 31 juil.	S31 - 2021 31 juil. - 7 août	S32 - 2021 7 août - 14 août	S33 - 2021 14 août - 21 août
Mobil Essential Plus 2 ch - 4 pers  Soins infirmiers en libéral	730 € JE RÉSERVE	770 € JE RÉSERVE	845 € JE RÉSERVE	845 € JE RÉSERVE	810 € JE RÉSERVE
Mobil-Home Confort Duo 2 ch - 4/6 pers  Soins infirmiers en libéral	770 € JE RÉSERVE	810 € JE RÉSERVE	885 € JE RÉSERVE	885 € JE RÉSERVE	845 € JE RÉSERVE
Mobil-Home Confort Trio 3 ch - 6/8 pers  Soins infirmiers en libéral	810 € JE RÉSERVE	845 € JE RÉSERVE	965 € JE RÉSERVE	965 € JE RÉSERVE	925 € JE RÉSERVE
Mobil-Home Confort Quattro 4 ch - 8 pers  Soins infirmiers en libéral	925 € Réservé	965 € JE RÉSERVE	1 040 € JE RÉSERVE	1 040 € JE RÉSERVE	1 000 € JE RÉSERVE

Etape 4

Réservez votre séjour !

Indiquer le nombre de semaine(s), confirmez ou ajoutez des participants et cliquez sur **VALIDER**

GESTION LIBRE - 885 €
1 SEMAINE : du 31 juil. au 7 août
2 SEMAINES : du 31 juil. au 14 août

Mobil-Home Confort Duo

Gestion libre - 1 semaine(s)
du 31/07/2021 au 07/08/2021

Veuillez cocher les participants du séjour :

<input type="checkbox"/>  Fatima	██████████	Maman
<input type="checkbox"/>  Myrian	██████████	06/11/2007
<input type="checkbox"/>  Hind	██████████	12/11/2008
<input type="checkbox"/>  Ishak	██████████	06/03/2011

[+ AJOUTER DES PARTICIPANTS](#)

Annuler

Valider

Etape 4

Réservez votre séjour !

Visualisez votre demande de réservation et **confirmez en réglant l'acompte de 30% du montant du séjour et votre séjour est réservé !**

RÉCAPITULATIF DE VOTRE RÉSERVATION

› 1. MON SÉJOUR › 2. CONFIRMATION DE RÉSERVATION

 Nom du séjour Camping l'île aux oiseaux***	 Le gîte Mobil-Home Confort Duo	Coût de l'hébergement - Gestion libre 885,00€ Taxe de séjour 6,93€ Aide financière hébergement VACAF -486,75€ TOTAL COÛT HÉBERGEMENT 405,18€
 Date départ 31/07/2021 (1 semaine)	 Formule Gestion libre	Coût prise en charge enfant en situation de handicap 1 425,00€ Préfinancement CAF ou Groupe de Protection Sociale -1 425,00€ Aide plateforme de dons -0,00€ Aide fonds de soutien Réseau Passerelles -0,00€ TOTAL PRISE EN CHARGE ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP 0,00€
 Type d'hébergement 2 ch 4/6 pers	 Logement PMR Non	Frais de dossier 70,00€ COÛT TOTAL DU SÉJOUR 475,18€
 Nombre d'adulte(s) 1	 Nombre d'enfant(s) 3	Montant acompte à payer : 47,52€ (Vous disposez d'un "à-valoir" de 876,00€ qui sera utilisé comme 1er règlement.)

J'accepte les conditions générales de vente [\(Lire les CGV\)](#)

JE PROCÈDE AU RÈGLEMENT DE MA COMMANDE

Modalités de paiement 2026

Paiement obligatoire 1 mois avant le départ

- Acompte de 30% à la réservation

Puis :

- Paiement autonome du reste dû au maximum à J-30 du départ
- Règlement possible en CB, chèque ou chèques vacances

Tout acompte versé reste dû, aucun remboursement des frais de dossier ni de la cotisation ne seront effectués

Etape 5

Nous préparons votre séjour !

Besoins Matériels

Nous faisons le point, avec vous, sur vos besoins particuliers (lit médicalisé, fauteuil douche..) et nous nous chargeons des réservations

Passeport Passerelles

Nous réalisons ou mettons à jour le Passeport Passerelles de votre enfant qui sera transmis à l'équipe du séjour

Visio avec l'équipe du séjour

Avant le séjour, une visio est proposée aux familles pour rencontrer leur équipe qui sera présente sur place

Accueil à votre arrivée

Lors de votre arrivée sur le lieu de séjour, la responsable de séjour est présente pour vous accueillir

A tout moment, vous pouvez programmer un rdv téléphonique dans l'agenda de votre référente au sein de l'équipe Passerelles via votre espace personnel

Ce que les familles disent de Passerelles...

*Partir en vacances,
comme les autres...*

*Prendre du temps
pour soi ou en couple...*

*Vivre un réel temps
de détente et de répit...*

*Confier son enfant
en toute sérénité...*

*Une disponibilité
retrouvée pour la fratrie...*

*Un service adapté,
pour une fois sans
surcoût...*

Satisfaction – les chiffres clés de 2025



Une participation record

67 %



Avec **313 répondants**, pour 469 familles parties au printemps et à l'été 2025, le **taux de participation est cette année de 67%** (vs 50 % en 2024)



Des familles satisfaites

93 % de répondant.e.s

93 %



satisfaites ou très satisfait.e.s

👉 52 % des répondant.e.s peu à moyennement satisfait.e.s expriment le souhait de **repartir avec le Réseau Passerelles en 2026**

👉 Il en est de même pour l'**unique** répondant.e "pas du tout satisfait.e"



Un impact majeur

91%



91% des familles n'ont **pas d'autres solutions** pour partir en vacances avec le repas attendu (aide humaine, médicale, et matérielle suffisante)

👉 78% ne connaissent aucune solution alternative

👉 12% en connaissent d'autres mais préfèrent la qualité du

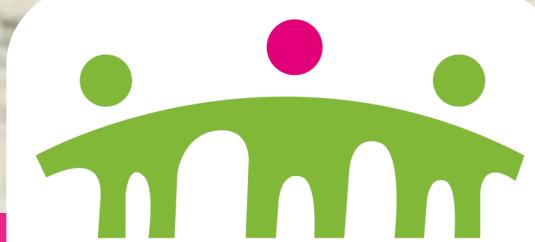


Réseau Passerelles





Partir en vacances avec son enfant en situation de handicap



RESEAU PASSERELLES
GRANDIR ENSEMBLE



LA FRANCE
S'ENGAGE



ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caisse
nationale



Groupe AGRICA



B2Y
GROUPE
Retraite Prévoyance



ALLOCATIONS
FAMILIALES



malakoff
humanis

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



AG2R LA MONDIALE